

## Message du Secrétaire général à l'occasion de la Journée internationale des coopératives

## 7 juillet 2007

Le thème choisi cette année pour la Journée internationale des coopératives, « Valeurs et principes coopératifs en faveur de la responsabilité sociale des sociétés », met l'accent sur l'importance du rôle que les coopératives peuvent jouer dans la promotion de la responsabilité sociale des entreprises.

Si elles s'attachent aux principes universels, les entreprises peuvent aider à réaliser des gains sociaux et économiques et rechercher le profit tout en portant une attention accrue aux intérêts sociaux, environnementaux et éthiques. Telle est l'idée de base du Pacte mondial lancé par l'ONU qui rassemble les sociétés avec les organismes des Nations Unies, les mouvements syndicaux et la société civile dans le but d'appuyer les principes relevant des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Guidées par des valeurs profondément ancrées dans la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité, les coopératives ont une grande contribution à apporter en matière de responsabilité sociale des entreprises. Elles souscrivent aux valeurs éthiques d'honnêteté, d'ouverture, de responsabilité sociale et de souci de la collectivité tout en stimulant l'autosuffisance, l'autonomie et la recherche d'entreprises rentables. Elles aident les gens à améliorer leur vie et celle de leur communauté.

Les coopératives qui réussissent sont capables de s'élargir sans compromettre l'intérêt de leurs membres ou de leur communauté. Les banques coopératives, grâce aux services de microfinancement, soutiennent les segments défavorisés de la population en accordant les crédits nécessaires pour lancer une microentreprise. De nombreuses coopératives offrent des services de santé et des services sociaux et éducatifs et encouragent l'emploi parmi les groupes marginalisés, notamment les personnes handicapées.

Avec 800 millions de coopérateurs dans le monde entier, les coopératives assurent 100 millions d'emplois. Elles représentent pour nous des partenaires indispensables à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Les entreprises, qui constituent une composante essentielle de la société, ont un rôle crucial et une responsabilité évidente dans le règlement des problèmes mondiaux les plus urgents. Profitons de cette Journée internationale pour utiliser les valeurs et les principes des coopératives afin de rendre les entreprises plus responsables sur le plan social et conjuguons nos efforts pour mieux répondre aux besoins de l'humanité.